



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE



Montauban, le 14 novembre 2017

**Direction Départementale de la Cohésion  
Sociale et de la Protection des Populations  
Pôle Cohésion Sociale**

**Service Politique de la Ville**

Dossier suivi par :

Chantal POURADIER DUTEIL

Abdelkader YOUB

☎ : 05 63 21 18 50 – 54

Mél : [ddcspp-polville@tarn-et-garonne.gouv.fr](mailto:ddcspp-polville@tarn-et-garonne.gouv.fr)

**Grand Montauban  
Communauté d'agglomération  
Direction Solidarité et Action Sociale  
Service Développement Social Urbain**  
Affaire suivie par : Olivier COMBES

☎ 05.63.22.19.84

Mél : [arodriguez@ville-montauban.fr](mailto:arodriguez@ville-montauban.fr)

**Le préfet de Tarn-et-Garonne**

**La présidente  
du Grand Montauban  
Communauté d'agglomération**

Mesdames, Messieurs,

La loi n°2014-73 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 définit la politique de la ville comme une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.

Conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements, elle vise à améliorer la vie des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. La signature en 2015 du nouveau contrat de ville de Montauban a conduit à réaffirmer cet engagement.

Dans ce cadre, un appel à projets pour la mise en œuvre des actions spécifiques est ouvert en 2018 sur les bases suivantes :

- dépôt des candidatures du 20 novembre au 15 décembre 2017 ;
- les actions proposées devront répondre aux priorités définies par le contrat de ville et mentionnées dans le cahier des charges joint au présent courrier ;
- les critères et les modalités de dépôt de vos dossiers de demande de subvention sont détaillés dans les documents joints et peuvent être également consultés en ligne et téléchargés sur les sites internet de la ville de Montauban, du Grand Montauban et de la préfecture de Tarn-et-Garonne.

Nos services respectifs sont à votre disposition pour vous accompagner et vous renseigner pour d'éventuels éléments complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Comptant sur votre participation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Le préfet de Tarn-et-Garonne

Pierre BESNARD

La présidente du Grand Montauban  
Communauté d'Agglomération

Brigitte BAREGES